

Des administrateurs payés pour rien à l'Ondraf

■ Trois membres (Ecolo, PS et MR) du CA ont été payés sans assister aux réunions.

Cette affaire rappelle furieusement le scandale des rémunérations chez Publifin, même si elle n'en atteint pas l'ampleur. Dans l'intercommunale liégeoise, des personnalités politiques avaient été payées rubis sur l'ongle en échange d'un travail minime, voire inexistant. Rebelote, cette fois-ci à l'Ondraf, l'organisme qui gère les déchets nucléaires en Belgique.

Des administrateurs, écrivaient samedi "Het Laatste Nieuws" et "De Morgen", ont touché des indemnités sans assister aux réunions du conseil d'administration (CA). L'un d'eux, Hugues Latteur (Ecolo), n'a assisté à aucune d'entre elles entre 2014 et 2016 et à une seule en 2017. Il a tout de même perçu 24 500 euros – à raison de 6 000 euros par an d'indemnités forfaitaires.

Trois administrateurs concernés

Deux autres administrateurs sont concernés : Cécilia Vermeulen (MR), qui a entre-temps déménagé en Chine, et Vanessa Teixeira Dos Santos, qui travaillait dans les années 90 au service d'études du PS et qui habite désormais en Grande-Bretagne.

Pour sa défense, Hugues Latteur souligne qu'il avait demandé sa démission du conseil d'administration de l'Ondraf dès janvier 2015 alors que son mandat arrivait à échéance en septembre de la même année. Son départ n'a toutefois jamais été officialisé, a-t-il dit samedi à l'agence Belga.

Il décrit "une situation kafkaïenne". "J'ai contacté à plusieurs reprises les différents cabinets des ministères en charge du dossier", détaille-t-il. "En mars dernier, j'ai envoyé une lettre recommandée à la ministre Marghem (MR, en charge de l'Énergie), sans recevoir de réponse. L'acte officiel de ma démission ne tombe pas pour une raison que j'ignore." Et les rémunérations continuent à être versées tant que son remplacement n'est pas acté, ajoute M. Latteur, qui précise vouloir rembourser l'argent.

La porte-parole de l'Ondraf a précisé dimanche à "La Libre" que la rémunération des administrateurs se divise en deux parties. L'une forfaitaire. L'autre dépendant de la présence aux réunions (jetons de présence). C'est pour cela que, même absent, ils sont payés. En revanche, elle n'était pas en mesure d'expliquer la raison pour laquelle la démission de

M. Latteur n'avait jamais été actée. Les trois partis concernés par l'affaire ont diversement réagi. Dès samedi, Ecolo a fait savoir qu'il avait découvert "avec surprise" la situation. Sa coprésidente, Zakia Khattabi, "exige" que l'argent "indûment perçu" soit remboursé.

Le PS ne réagit pas

Le PS, lui, ne fait aucun commentaire. Enfin, le MR a réagi de manière nuancée. Son administratrice, Cécilia Vermeulen, avait démissionné du conseil communal de Lasne en 2013 pour s'expatrier en Chine. "Elle continuait toutefois à suivre à distance les travaux du CA de l'Ondraf", détaille à "La Libre" le porte-parole du MR. Le parti ne demande donc pas le remboursement de l'argent, même s'il concède que "la situation n'est pas idéale".

"Le MR voudrait diminuer la partie fixe de la rémunération et revaloriser les jetons de présence."

Porte-parole du MR

C'est ainsi que, "dans le cadre du renouvellement du CA, le MR voudrait diminuer la partie fixe de la rémunération et revaloriser les jetons de présence". Le problème, c'est que ce renouvellement traîne depuis de longs mois. La clé se trouve entre les mains du gouvernement, notamment de la ministre Marghem (MR).

A. C.